

CONSEIL MUNICIPAL

30 Octobre 2014

Le trente octobre deux mil quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents :

Bernard Riant, Maire

Véronique Pierron, Richard Gautier, Joël Nain, adjoints

Maurice Poulain, Frédéric Magnier, Jean-Michel Guyot, Jean Deloffre, Dany Moine, Mathieu Debain, Martine Chevallier, Nadine Durand,

Absents excusés : Jean François Capolungo (pouvoir à Nadine Durand) Thierry Guenard, (pouvoir à Joël Nain).

Absente : Maryline Renaudin

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron



AJOUT D'UN POINT À L'ORDRE DU JOUR

En ouverture de séance, le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir la demande de subvention à la CNRACL pour l'élaboration du document unique.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés.

Le point est traité dans la continuité.

Document unique : demande de subvention à la CNRACL

Le Maire expose que la Commune doit procéder à l'élaboration du document unique. Pour l'aider dans cette tâche, la CNRACL verse une subvention de 2.000 €.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, pour faire la demande.

1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 25 SEPTEMBRE 2014

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Maison et terrain, sis 2 Chemin de Jussy, cadastré ZH 97, 130 et 131

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

3 - COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

- **Arriérés cantine** : un dossier en cours pour un enfant extérieur à la commune. Véronique PIERRON en charge du dossier est en relation avec le Conseil Général et la Mairie concernée.
- **Centre de loisirs toussaint** : fréquentation très moyenne
- **Halloween** : comme chaque année, les enfants fêteront Halloween : défilé dans les rues du village suivi d'un goûter, du verre de l'amitié et des récompenses aux plus beaux déguisements.
- Les cartes de vœux qui accompagnent les colis distribués aux personnes du 3^e âge seront créées par les enfants dans le cadre des NAP.
- **Nap** : la période de novembre et décembre sera axée sur les décorations de Noël, comptines, initiation twirling, « couleur d'automne » théâtre, atelier cuisine.
- Le 14 octobre 2014 Bernard RIANT et Véronique PIERRON ont rencontré les institutrices des 2 écoles et fait connaissance avec les nouveaux membres de l'équipe éducative. Le fonctionnement entre la Mairie et les écoles a été abordé et la Municipalité a pris note des besoins.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

Les 2 commissions se sont réunies le mardi 7 octobre 2014 à 18 heures à la mairie

Commission attractivité :

Présents : Bernard RIANT, Mathieu DEBAIN, Véronique PIERRON, Martine CHEVALLIER

Commission environnement :

Présents : Nadine DURAND, Maryline RENAUDIN, Jean François CAPOLUNGO, Jean DELOFFRE, Thierry GUENARD, Joël NAIN

Objet : apporter un regard plus accueillant de notre village

- Embellissement des entrées nord et sud avec la traversée de la RN 151 (jardinières ou massif de fleurs, plantation d'arbustes à fleurs, semis de jachère). Un courrier sera envoyé à la DIR (direction interdépartementale des routes) pour obtenir leur accord
- Aménager le centre du village
- Rénovation des maisons anciennes pour accueillir de nouveaux habitants
- Réfection des murs et grilles de l'école élémentaire.
- **Travaux forêt communale** : La commission environnement a reçu un devis de l'ONF (office national des forêts) pour des travaux d'élagage de pins pour une somme de 1 533.93 euros TTC. **Accord du conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés.**
- **Travaux espaces verts** : Les travaux d'élagage, broyage, évacuation, des arbres place de la mairie et derrière le cimetière seront effectués par l'entreprise RAPIN pour la somme de 2 976.00 euros ttc (déjà validé par le conseil municipal lors d'une précédente séance)
- **« Nettoyons la nature »** : Cette opération a eu lieu le vendredi 26 septembre 2014. Les institutrices et les enfants remercient la municipalité pour les boissons et gâteaux offerts en fin de matinée.
- **Maisons fleuries** : les habitants sélectionnés ont été remerciés le vendredi 24 octobre pour leur participation
- **Cimetière** : une étude est en cours pour un jardin du souvenir, caverne et columbarium

Commission Travaux*Rapporteur : Bernard RIANT*

Les travaux d'isolation dans le grenier au dessus des écoles commenceront prochainement

Commission Voierie - assainissement*Rapporteur : Bernard RIANT***Travaux Route de Vaux**

EUROVIA a réalisé le reprofilage de la route de Vaux en grave émulsion ; à cette occasion, la route a été barrée quelques jours pour permettre au revêtement de faire sa prise.

L'interdiction de circuler a été matérialisée par des plots rouges et blancs lestés de sable et un arrêté municipal a été apposé.

Ce qui n'a pas empêché un certain nombre de véhicules et de tracteurs de déplacer les plots et de circuler quand même.

Un tel manque de civisme est consternant.

Commission Animation*Rapporteur : Richard GAUTIER*

- **Subventions** : Les subventions votées ont été versées.
Le damier qui a récemment changé de bureau et présenté ses comptes recevra sa subvention
Art amis : Chantal CARON est la nouvelle présidente
- **Le vide armoire** aura lieu le dimanche 23 Novembre 2014 (inscription jusqu'au 7 novembre à la mairie)
- **Le CACV** (collectif des associations de la commune de vallan) a fait l'acquisition de 20 tables
- **Site internet communal** : Frédéric MAGNIER, en charge du site internet, nous informe que la fréquentation est en hausse.
Nous profitons de ce compte rendu pour rappeler aux associations de l'informer régulièrement des activités, manifestations qui viendront l'enrichir et le mettre en valeur.
- **Bulletin municipal** : Richard GAUTIER qui est chargé de la rédaction du bulletin municipal attend vos articles pour le 17 novembre 2014.

4 - PLAN LOCAL D'URBANISME : POINT SUR LE DOSSIER

Le dossier entre maintenant dans sa phase finale. Bernard RIANT rappelle au Conseil, à l'aide d'un Power Point, les étapes qui ont été franchies depuis 2010.

Il faut maintenant saisir l'autorité environnementale (Préfecture) et la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) avant de pouvoir prononcer l'arrêt définitif du projet.

Une enquête publique sera prescrite courant 2015 et, si tout se passe bien, le PLU définitif pourra être opérationnel (opposable aux tiers) fin du premier semestre 2015.

5 - PERSONNEL - CREATION DE POSTE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Dans le cadre d'un avancement de grade, le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, catégorie C, échelle 6, à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

6 - PFAC

La question est retirée de l'ordre du jour.

7 - SUBVENTION COMMUNALE POUR BUDGET ASSAINISSEMENT

La commune a la possibilité de rembourser 50.000€ sur un emprunt contracté pour la construction de la nouvelle station d'épuration. La section de fonctionnement du budget assainissement ne permet pas d'effectuer ce remboursement cette année.

Le Maire propose donc que le budget principal de la commune verse une subvention de 12.000€ au budget assainissement.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés.

8 - COMMUNE- DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Décision modificative 2

Le versement de la subvention au budget assainissement pour le remboursement de l'emprunt par anticipation, évoqué dans le point 8, donne lieu aux écritures suivantes dans le budget communal

Augmentation de crédits		Diminution de crédits	
657364 Subventions de fonct. versées	12.000€	61523 Entretien réseaux et voirie	12.000 €

La contribution au FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) étant plus importante que prévue, il est nécessaire d'ajuster les crédits par un prélèvement de 250€ au chapitre 022.

Augmentation de crédits		Diminution de crédits	
014 - 73925 FPIC	250 €	022 Dépenses imprévues	250€

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

9 - ASSAINISSEMENT-DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Décision modificative 3

Le versement de la subvention communale pour le remboursement par anticipation d'un emprunt, donne lieu aux écritures suivantes dans le budget.

Dépenses		Recettes
66411 Intérêts des emprunts	700€	747 Subventions et part. collectivités 12 000€
668 Autres charges financières	11 300€	

Suite à des erreurs matérielles, la commune de Montigny La Resle a perçu à tort une subvention 2011 de 1.600€ destinée à notre budget assainissement. La commune de Montigny va nous reverser cette somme qui constitue une avance sur la prime de fonctionnement de la station d'épuration. Après analyse des résultats de l'ancienne station d'épuration, il s'avère que la commune ne peut pas prétendre à cette somme et qu'elle doit la reverser en intégralité à l'Agence de l'Eau.

Dépenses		Recettes
678 Autres charges exceptionnelles (Versement à l'Agence Eau Seine Normandie du trop-perçu) 1 600€		741 Subvention d'exploitation 1 600€

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

10 - COMMUNICATIONS

- **L'enquête publique** pour le contournement Auxerre Sud débutera dans les prochaines semaines. Un dossier est déposé dans les communes d'Auxerre, de Chevannes et Villefargeau.
- **Salon du livre** : Anick MASSE (ancienne habitante de la commune) souhaite réactiver le salon du livre. Elle doit faire prochainement une proposition quant à son déroulement. Son projet sera soumis à la commission animation
- **Cérémonie du 11 novembre** :
 - rassemblement à 10 h 30 à la mairie
 - 10 h 45 au cimetière

Véronique PIERRON a demandé aux institutrices de sensibiliser les enfants à cet événement (centenaire) et qu'ils soient associés à cette cérémonie.

Prochaine réunion du Conseil : 27 Novembre 2014 à 20 h 30

La séance est levée à 23 h 30

Fait et délibéré, le trente octobre deux mil quatorze.

Le Maire,
Bernard RIANIANT




Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN absent excusé